

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
-----

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du mercredi 17 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture  
079-200002244-20240717-DELIB01-07-24-DE  
Date de télétransmission : 17/07/2024  
Date de réception préfecture : 17/07/2024



Date de publication : 18/07/24

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept juillet à quinze heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 5 juillet 2024 puis le 12 juillet 2024, se sont assemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Daniel JOLLIT, Président, Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Nathalie PETRAULT, Jean-Luc BARBIER

Excusés et Pouvoirs : Jean-François RENOUX, Vice-Président délégué, Laurent BALOGÉ, Régis BILLEROT, Frédéric BOURGET, Bernard COMTE, Laetitia HAMOT, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Chantal ARDOIN, Christian BOUTIN, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Christian HERAUD, Nathalie LACROIX-PHILIPPE, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD, Evelyne PASSEBON

Secrétaire de séance : Marie NAUDIN



**Délibération N° 01-07-2024**

**CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LES RIVES DE SEVRE – VOTE DU FORFAIT DEPENDANCE 2024**

Monsieur le Président expose l'arrêté portant notification du forfait global dépendance.



Pour l'exercice 2024, le forfait global dépendance est de 326 422.19 €.

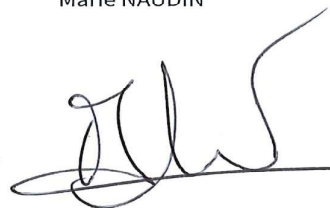
**Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**

- **REJETE le forfait global 2024, estimant que le montant doit être porté à 646 217,05 € pour équilibrer le budget de l'EHPAD ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.**

Le Président,  
Daniel JOLLIT

La secrétaire de séance,  
Marie NAUDIN



-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
-----

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du mercredi 17 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture  
079-200002244-20240717-DELIB02-07-24-DE  
Date de télétransmission : 17/07/2024  
Date de réception préfecture : 17/07/2024



Date de publication : 18/07/24

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept juillet à quinze heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 5 juillet 2024 puis le 12 juillet 2024, se sont assemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Daniel JOLLIT, Président, Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Nathalie PETRAULT, Jean-Luc BARBIER

Excusés et Pouvoirs : Jean-François RENOUX, Vice-Président délégué, Laurent BALOGÉ, Régis BILLEROT, Frédéric BOURGET, Bernard COMTE, Laetitia HAMOT, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Chantal ARDOIN, Christian BOUTIN, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Christian HERAUD, Nathalie LACROIX-PHILIPPE, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD, Evelyne PASSEBON

Secrétaire de séance : Marie NAUDIN



**Délibération N° 02-07-2024**

**CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LES RIVES DE SEVRE - VOTE DE L'EPRD « ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES » 2024 – DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Le Président expose à l'Assemblée :

Vu la notification ARS 2024-1, l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses pour l'année 2024 est fixé comme suit :

<b>DEPENSES</b>				
	<b>HEBERGEMENT</b>	<b>DEPENDANCE</b>	<b>SOINS</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Groupe I</b> : charges afférentes à l'exploitation courante	404 750.00 €	40 450.00 €	46 000.00 €	491 200.00 €
<b>Groupe II</b> : charges afférentes au personnel	1 049 876.00 €	619 654.05 €	920 815.31 €	2 579 471.54 €
<b>Groupe III</b> : charges afférentes à la structure	259 332.00 €	9 683.00 €	82 081.00 €	351 096.00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 713 958.00 €</b>	<b>669 787.05 €</b>	<b>1 038 022.49 €</b>	<b>3 421 767.54 €</b>
<b>RECETTES</b>				
	<b>HEBERGEMENT</b>	<b>DEPENDANCE</b>	<b>SOINS</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Groupe I</b> : produits de la tarification	1 663 900.00 €	646 217.05 €	1 365 618.00 €	3 328 140.36 €
<b>Groupe II</b> : autres produits relatifs à l'exploitation	46 600.00 €	23 570.00 €	15 000.00 €	85 170.00 €
<b>Groupe III</b> : produits financiers, exceptionnels et non encaissables	3 458.00 €	- €	6 990.00 €	10 448.00 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 713 958.00 €</b>	<b>669 787.05 €</b>	<b>1 387 608.00 €</b>	<b>3 771 353.05 €</b>
<b>RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>+349 585.51 €</b>	<b>+349 585.51 €</b>
			<b>Reprise résultat antérieur</b>	<b>213 548.67 €</b>
			<b>RESULTAT CUMULE PREVISIONNEL</b>	<b>+136 036.84 €</b>

Le Président rappelle la délibération du 18 avril 2024, il convient donc de procéder à la décision modificative suivante :

Compte	Libellé	Augmentation de crédit
735111 (soin)	Hébergement permanent des résidents affiliés à un régime obligatoire	+168 171.00€

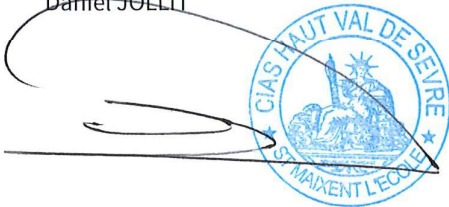
**Section d'investissement :**

Ressources		Prévisionnel
N° de comptes	Libellés	
	Capacité d'autofinancement	372 981.51 €
10222	Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	5 633.00 €
13188	Subvention	- €
165	Dépôts et cautionnements	31 800.00 €
	<b>Total des ressources</b>	<b>410 414.51 €</b>
	Prélèvement sur le fonds de roulement	0.00 €
	<b>Total équilibre du tableau de financement</b>	<b>410 414.51 €</b>
Emplois		Prévisionnel
N° de comptes	Libellés	
	Insuffisance d'autofinancement	- €
165	Dépôts et cautionnements	31 800.00 €
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	5 530.00 €
2154	Installations, matériel et outillages techniques	3 000.00 €
2181	Installation générales, agencement	7 000.00 €
2184	Mobilier	3 000.00 €
	<b>Total des emplois</b>	<b>50 330.00 €</b>
	<b>Apport au fonds de roulement</b>	<b>360 084.51 €</b>
	<b>Total équilibre du tableau de financement</b>	<b>410 414.51 €</b>

**Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**

- **APPROUVE l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 ;**
- **VALIDE la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024, telle qu'elle est présentée ci-dessus ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.**

Le Président,  
Daniel JOLLIT



La secrétaire de séance,  
Marie NAUDIN

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Marie NAUDIN.

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
-----

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du mercredi 17 juillet 2024



Accusé de réception en préfecture  
079-200002244-20240717-DELIB03-07-24-DE  
Date de télétransmission : 17/07/2024  
Date de réception préfecture : 17/07/2024

Date de publication : 18/07/24

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept juillet à quinze heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 5 juillet 2024 puis le 12 juillet 2024, se sont rassemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Daniel JOLLIT, Président, Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Nathalie PETRAULT, Jean-Luc BARBIER

Excusés et Pouvoirs : Jean-François RENOUX, Vice-Président délégué, Laurent BALOGÉ, Régis BILLEROT, Frédéric BOURGET, Bernard COMTE, Laetitia HAMOT, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Chantal ARDOIN, Christian BOUTIN, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Christian HERAUD, Nathalie LACROIX-PHILIPPE, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD, Evelyne PASSEBON

Secrétaire de séance : Marie NAUDIN



**Délibération N° 03-07-2024**

**CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LA CROIX D'HERVAULT - VOTE DU FORFAIT DEPENDANCE 2024**


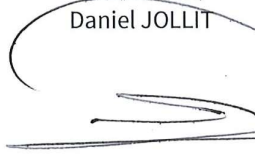
Monsieur le Président expose l'arrêté portant notification du forfait global dépendance.

Pour l'exercice 2024, le forfait global dépendance est de 192 749.36 €.

**Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**

- **REJETE le forfait global 2024, estimant que le montant doit être porté à 585 509 € pour équilibrer le budget de l'EHPAD ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.**

Le Président,  
Daniel JOLLIT



La secrétaire de séance,  
Marie NAUDIN



-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
-----

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du mercredi 17 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture  
079-200002244-20240717-DELIB04-07-24-DE  
Date de télétransmission : 17/07/2024  
Date de réception préfecture : 17/07/2024



Date de publication : 18/07/24

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept juillet à quinze heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 5 juillet 2024 puis le 12 juillet 2024, se sont assemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Daniel JOLLIT, Président, Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Nathalie PETRAULT, Jean-Luc BARBIER

Excusés et Pouvoirs : Jean-François RENOUX, Vice-Président délégué, Laurent BALOGE, Régis BILLEROT, Frédéric BOURGET, Bernard COMTE, Laetitia HAMOT, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Chantal ARDOIN, Christian BOUTIN, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Christian HERAUD, Nathalie LACROIX-PHILIPPE, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD, Evelyne PASSEBON

Secrétaire de séance : Marie NAUDIN



**Délibération N° 04-07-2024**

**CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LA CROIX D'HERVAULT - VOTE DE L'EPRD « ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES » 2024 – DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Le Président expose à l'Assemblée :

Vu la notification ARS 2024-1, l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses pour l'année 2024 est fixé comme suit :

<b>DEPENSES</b>				
	<b>HEBERGEMENT</b>	<b>DEPENDANCE</b>	<b>SOINS</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Groupe I</b> : charges afférentes à l'exploitation courante	351 750.00 €	40 950.00 €	30 000.00 €	425 700.00 €
<b>Groupe II</b> : charges afférentes au personnel	1 083 414.00 €	536 377.00 €	770 750.00 €	2 390 541.00 €
<b>Groupe III</b> : charges afférentes à la structure	222 468.00 €	31 632.00 €	54 812.00 €	308 912.00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 657 632.00 €</b>	<b>608 959.00 €</b>	<b>858 562.00 €</b>	<b>3 125 153.00 €</b>
<b>RECETTES</b>				
	<b>HEBERGEMENT</b>	<b>DEPENDANCE</b>	<b>SOINS</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Groupe I</b> : produits de la tarification	1 426 316.00 €	585 509.00 €	1 162 596.00 €	3 174 421.00 €
<b>Groupe II</b> : autres produits relatifs à l'exploitation	82 000.00 €	23 450.00 €	5 000.00 €	110 450.00 €
<b>Groupe III</b> : produits financiers, exceptionnels et non encaissables	14 819.00 €	- €	- €	14 819.00 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 523 135.00 €</b>	<b>608 959.00 €</b>	<b>1 167 596.00 €</b>	<b>3 299 690.00 €</b>
<b>RESULTAT PREVISIONNEL</b>	-134 497.00 €	- €	309 034.00 €	+174 537.00 €
			<b>Reprise résultat antérieur</b>	-371 690.16 €
			<b>RESULTAT PREVISIONNEL</b>	<b>-197 153.16 €</b>

Le Président rappelle la délibération du 18 avril 2024, il convient donc de procéder à la décision modificative suivante :

Compte	Libellé	Augmentation de crédit
735111 (soin)	Hébergement permanent des résidents affiliés à un régime obligatoire	+33 633.00€

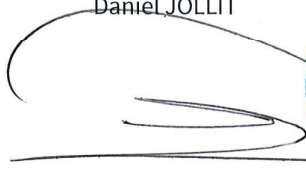

**Section d'investissement :**

Ressources		Prévisionnel
N° de comptes	Libellés	
	Capacité d'autofinancement	191 954.00 €
10222	Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	2 751.00 €
13188	Subvention	- €
165	Dépôts et cautionnements	31 000.00 €
	Total des ressources	225 705.00 €
	Prélèvement sur le fonds de roulement	- €
	Total équilibre du tableau de financement	225 705.00 €
Emplois		Prévisionnel
N° de comptes	Libellés	
	Insuffisance d'autofinancement	- €
165	Dépôts et cautionnements	31 000.00 €
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	- €
2154	Installations, matériel et outillages techniques	6 200.00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	- €
2184	Mobilier	6 600.00 €
	Total des emplois	43 800.00 €
	<b>Apport au fonds de roulement</b>	181 905.00 €
	Total équilibre du tableau de financement	225 705.00 €

**Le Conseil d'Administration, oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**

- **APPROUVE l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 ;**
- **VALIDE la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024, telle qu'elle est présentée ci-dessus ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.**

Le Président,  
Daniel JOLLIT

La secrétaire de séance,  
Marie NAUDIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du mercredi 17 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture  
079-200002244-20240717-CIAS-D050724B-DE  
Date de télétransmission : 09/09/2024  
Date de réception préfecture : 09/09/2024



L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept juillet à quinze heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 5 juillet 2024 puis le 12 juillet 2024, se sont assemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Daniel JOLLIT, Président, Marie NAUDIN, Vice-Présidente, Nathalie PETRAULT, Jean-Luc BARBIER

Excusés et Pouvoirs : Jean-François RENOUX, Vice-Président délégué, Laurent BALOGÉ, Régis BILLEROT, Frédéric BOURGET, Bernard COMTE, Laetitia HAMOT, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Chantal ARDOIN, Christian BOUTIN, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Christian HERAUD, Nathalie LACROIX-PHILIPPE, Hélène SAINT LARY, Yolande VIELLARD, Evelyne PASSEBON

Secrétaire de séance : Marie NAUDIN



**Délibération N° 05-07-2024 bis - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 05-07-2024**  
**CIAS HAUT VAL DE SEVRE – VERSEMENT DES PARTICIPATIONS DU BUDGET PRINCIPAL VERS LES BUDGETS RA-SOLEIL D'OR ET SAAD**

Monsieur Le Président rappelle qu'afin de préserver l'équilibre réel de nos budgets annexes, il a été prévu le versement de participations du budget principal vers les budgets annexes.

Compte tenu du déficit de fonctionnement 2023, des budgets annexes de la RA-SOLEIL D'OR et du SAAD :

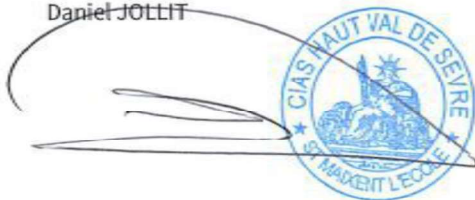
- Pour la RA-SOLEIL D'OR de 64 849.01 €
- Pour le SAAD de 4 260.36 €

Afin de pallier ces déficits, Monsieur le Président propose que le CIAS verse une subvention à ses deux budgets pour un montant de 69 109.37 €.

**Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à L'UNANIMITE**

- **VALIDE le versement des subventions sur les budgets RA-SOLEIL D'OR à hauteur de 64 849.01 € et SAAD à hauteur de 4 260.36 € ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.**

Le Président,  
Daniel JOLLIT



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a circular blue stamp of the CIAS Haut Val de Sèvre. The stamp features a central emblem and the text 'CIAS HAUT VAL DE SEVRE' and 'MAREM L'ECOLE'.

La secrétaire de séance,  
Marie NAUDIN



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned to the right of the text 'La secrétaire de séance, Marie NAUDIN'.